

INTEGRE – Wallis et Futuna

Site pilote Futuna – Fiche N°C2F12

« Renforcer le CET (Centre d'Enfouissement Technique) de Futuna »

Auteur : Service Territorial de l'Environnement (Atoloto MALAU, Chef de Service, senv@mail.wf et Didier LABROUSSE, Responsable Antenne Service de l'Environnement, envfut@mail.wf).

Descriptif de l'activité :

- *Caractéristiques de l'activité*

Le Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Futuna, situé sur le plateau de Peka-Moasa, fonctionnel occasionnellement depuis 2007 selon les conditions météo du fait de son accès, va bientôt pouvoir être utilisé quotidiennement lorsque la piste sera bétonnée.

Les travaux de la piste d'accès ont débuté fin 2013 et se poursuivent cette année.

L'accessibilité quotidienne au CET va permettre une meilleure gestion du centre mais également d'y développer les activités.

Ce CET a été mis en œuvre depuis 2005, où il a été réalisé un casier d'enfouissement de 8500m³ pour les OM, un lit de séchage des eaux usées, une plateforme de tri sélectif et une de stockage des déchets encombrants ainsi qu'un incinérateur de déchets hospitalier.

Le tout a été financé sur le contrat de développement 2003-2007.

- *Détail des actions à mener :*

- **Action 1 : Garantir l'accès au CET par la réalisation d'une chaussée en dur :**

La réalisation d'une route bétonnée d'une longueur de 1500m de long sur 5m de large est en cours par les TP de Futuna et le village de Toloke. Cet ouvrage prend également en considération les évacuations d'eaux pluviales : réalisation de caniveaux en V et traversée busée de chaussée.

Cela va permettre aux agents du service de l'environnement de s'y rendre quotidiennement afin de réaliser leurs travaux, mais aussi d'y acheminer les collectes journalières d'OM, qui sont actuellement déposées à la décharge de Nanu'u.

Les particuliers pourront également s'y rendre plus facilement.

De ce fait, la décharge de Nanu'u pourra être fermée.

La piste intérieure du CET, va être gravillonnée et compactée ; un Bdc à hauteur de 1 million de FCP a déjà été engagé sur le BT 2013 pour cette opération.

CONTRACT
 Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège
 BP 05,
 98848 Nouméa Cedex,
 Nouvelle-Calédonie
 Téléphone : +687 26 20 00
 Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
 Private Mail Bag,
 Suva,
 Îles Fidji
 Téléphone : +679 337 0733
 Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
 PO Box Q,
 Kolonia, Pohnpei, 96941 FM,
 États fédérés de Micronésie
 Téléphone : +691 3207 523
 Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination
 aux Îles Salomon
 PO Box 1468
 Honiara, Îles Salomon
 Téléphone : +677 25543,
 +677 25574
 Télécopieur : +677 25547

1

- **Action 2 : Acquisition d'équipement matériel pour les ordures ménagères :**

Pour la collecte des OM un équipement de type agricole : tracteur et remorque lève caissons a été acquis début 2014 grâce au crédit voté au BS 2014.



Un engin supplémentaire est nécessaire pour ensuite pousser, étaler et compacter les déchets dans le casier d'enfouissement existant.

Pour réduire les coûts d'investissement nous envisageons l'acquisition d'un tracteur à chenille avec lame frontale.



- **Action 3 : Formation des agents du Service de l'Environnement :**

Nous prévoyons le déplacement d'un agent sur la Nouvelle Calédonie afin de découvrir le fonctionnement d'un CET pour une durée de 3 semaines à 1 mois.

Également des déplacements d'agents pour des formations internes entre Wallis et Futuna.

- **Action 4 : Sensibilisation du public :**

Réalisation de panneaux directionnels pour indiquer le CET ; réalisation de panneaux et pictogramme pour mettre sur les poubelles de tri sélectif et les caissons de transfert.

Certaines de ces activités pourront être réalisées par les élèves des collèges : affiches, dessins, pictogrammes,...

Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

- **Résultat 4 (OS 2)** : La visibilité du projet intègre est assurée ;
- **Résultat 7 (OS 3)** : La collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée ;
- **Résultat 8 (OS 3)** : Les capacités des gestionnaires sont renforcées ;
- **Résultat 10 (OS 4)** : Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour y faire face, de manière intégrée ;
- **Résultat 11 (OS 4)** : l'environnement est valorisé au travers d'aménagements ou du développement d'activités économiques durables ;
- **Résultat 12 (OS 4)** : Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

La réalisation de cette activité s'inscrit dans le domaine de gestion des déchets et de protection de l'environnement : mise en place du tri sélectif, amélioration de la gestion du CET.

Chaque année depuis maintenant 3 ans, les classes de 6ème de chaque collège viennent découvrir le CET de Peka ; il est donc important de lui donner une belle image de ce qui peut être fait en matière de gestion de déchets.

Pour réaliser ces visites annuelles, jusque-là les élèves se rendaient au CET en marchant sur une distance d'environ 2 km.

Partenaires :

Action 1 : TP, environnement, chefferie de Sigave et villageois

Action 2 : Environnement et fournisseurs

Action 3 : Environnement W&F et Partenaire Calédoniens : Veolia, Ademe,...

Action 4 : Environnement, Collège et lycée, Wallis&Futuna première, ADEME,...

Coût de l'activité et financements envisagés : Coût total et détail de la base du calcul financier :

	Action 1 : Accès CET	Action 2 : Equipement	Action 3 : Formations agents	Action 4 : Sensibilisation
1. Personnel	TP et Villageois		Agent Env	Julie, RFO et Elèves
2. Déplacement			1 sur Nouméa : 150 000 et 4x2 sur Wallis : 240 000	
3. Équipement		Matériel collecte : 11 472960 Engins de compactage à chenille : 15 000 000		
4. Consommables	63 562 687			Peintures et panneaux
5. Sous-traitance et prestations externes				Imprimerie autocollant picto.
5. Autres coûts directs			Perdiem : 800 000	
Coût total en Fcjp :	63 562 687 Fcjp	26 472960 Fcjp	1 190 000 Fcjp	600 000 Fcjp
Part INTEGRE	4 562 687 Fcjp	15 000 000 Fcjp	400 000 Fcjp	600 000 Fcjp
Autres financements BT	59 000 000 Fcjp	11 472960 Fcjp	790 000 Fcjp	0 Fcjp
Coût total en Euros :	535 000 euros	221 847 euros	10 000 euros	5 000 euros
Part INTEGRE	35 000 euros	125 702 euros	3 350 euros	5 000 euros
Autres financements BT	Contrat Dév	En attente	Budget Territorial	0 euros

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Action 1	x	x	x								
Action 2	x	x	x								
Action 3				x		x		x		x	
Action 4		x	x	x	x	x	x	x	X	X	X

Acceptabilité et intégration locale :

Cette activité est en concordance avec l'activité « Réhabilitation de la décharge de Nanu'u » ; elle doit être menée à bien afin de pouvoir garantir la fermeture de la décharge actuelle.

Il ressort un consensus commun de la part de tous les acteurs : chefferies coutumières, élus locaux, administration territoriales, et de la population.

Les chefferies souhaitent autant que tous, que le CET de Peka soit digne d'un vrai CET mais en aucun cas ils souhaitent que les choses soient réalisées à moitié, et que le CET devienne une « décharge améliorée ».

Bénéfices attendus pour les populations :

L'accessibilité au plateau de Peka-Moasa est attendu par tous, d'une part pour la protection de l'Environnement : meilleure gestion des déchets grâce à un CET fonctionnel, mais aussi par la limitation de l'érosion de la piste du fait de son bétonnage ; et d'autre part dans le cadre de la sécurité civile car bientôt la population aura accès quotidiennement à un point haut de repli lors des alertes aux Tsunamis et pendant les périodes sismiques.

D'un point de vue économique, cette activité semble également importante car outre le fait de rendre l'accès facile au CET, cela redonnera l'accès aux terres agricoles du plateau qui étaient délaissées depuis plusieurs années.

On peut espérer un redémarrage des cultures vivrières sur le plateau.

Pérennité (si applicable) :

Cette activité permettra de pérenniser la gestion des déchets, la mise en place de filières déchets grâce au tri sélectif instauré.

Mise en place du plan de sensibilisation et de communication.

Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)